Visa FFSA N° 678 du 3/9/26 - Permis d'organisation LSAR N° 2026-1906-03 du 18/6/26

Collège des Commissaires Sportifs

Membres du Collège : Jean-Pierre OLLIVIER – 21076 (Président) + Jérôme DEFAUD – 175312 + Stephanie RAJOEL - 242790
Invités :

Organisateur :	Muriel RAJOEL, Présidente ASA-Réunion
Directeur de course :	Patrick AGATHE - 19014
Directeurs de course adjoints :	M. Alain ALBANY - 25187 + Thierry DEBERGE - 33741
Commissaire Technique Responsable :	Alain HOAREAU - 13451
Chargé des relations avec les concurrents :	Nathalie AGATHE - 34374
Observateur Ligue :	Cédric CHANE SOUNE TIME – 164187

ADDITIF N° 2

25/10/2026 à 15h00

Concerne les vérifications techniques finales

Les vérifications techniques finales du rallye se dérouleront à proximité du parc fermé, endroit spécifique qui sera indiqué aux équipages concernés par le Commissaire Technique Responsable et/ou le Directeur de course ou son représentant.

Les voitures de courses concernées sont les suivantes :

- 1er du groupe Rally 3 (cf. classement provisoire)
- 1er du groupe Rally 4 (cf. classement provisoire)

Convocation notifiée aux concurrents ci-dessous par l'intermédiaire de la Chargée de Relations avec les concurrents (Nathalie AGATHE – 34374).

Signature du concurrent

- 1er du groupe Rally 3 (cf. classement provisoire) → N° ...
- 1er du groupe Rally 4 (cf. classement provisoire) → N° ...

Le 25/10/2026 à 15h10.

Le Président du Collège

Jean-Pierre OLLIVIER